



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL EN SÉRIE ST2S

Pour un partage sur les attentes ... Quelle place de la BPH ?



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

rappels

Définition de l'épreuve ... partie 1

**Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février
2020**

Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)



Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves.

Les questions présentées par le candidat lui permettent de construire une argumentation pour définir les enjeux de son étude, la mettre en perspective, analyser la démarche engagée au service de sa réalisation ou expliciter la stratégie adoptée et les choix opérés en termes d'outils et de méthodes.

Les questions sont transmises au jury par le candidat sur une feuille, signée par le professeur de la spécialité concernée et portant le cachet de l'établissement d'origine du candidat.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

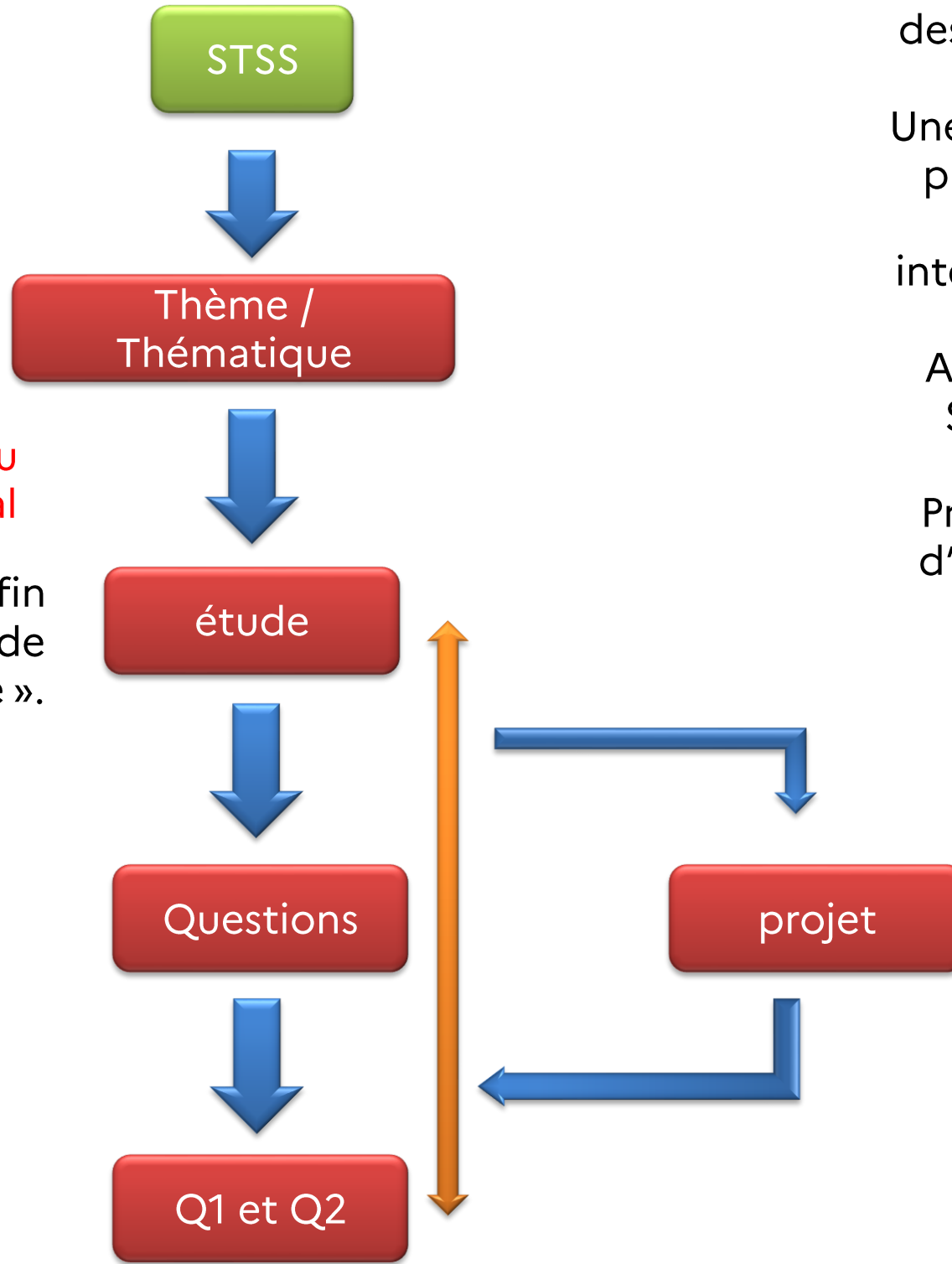
1 à 2 thématiques
Mais étude nécessaire ... 1 ?

→ Du domaine sanitaire et/ou
social

« Travail intellectuel afin
d'apprendre ou de
comprendre ».

Les questions retenues doivent
permettre l'engagement de
l'élève.

L'enseignant : guide dans la
formulation des questions mais
le choix doit rester celui de
l'élève.



Construction
des questions

Une démarche
progressive

intériorisation

Arguments
Stratégie

Proposition
d'une thèse

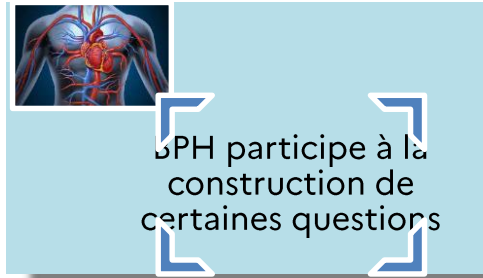
Construction
des questions

Une démarche
progressive

intériorisation

Arguments
Stratégie

Proposition
d'une thèse



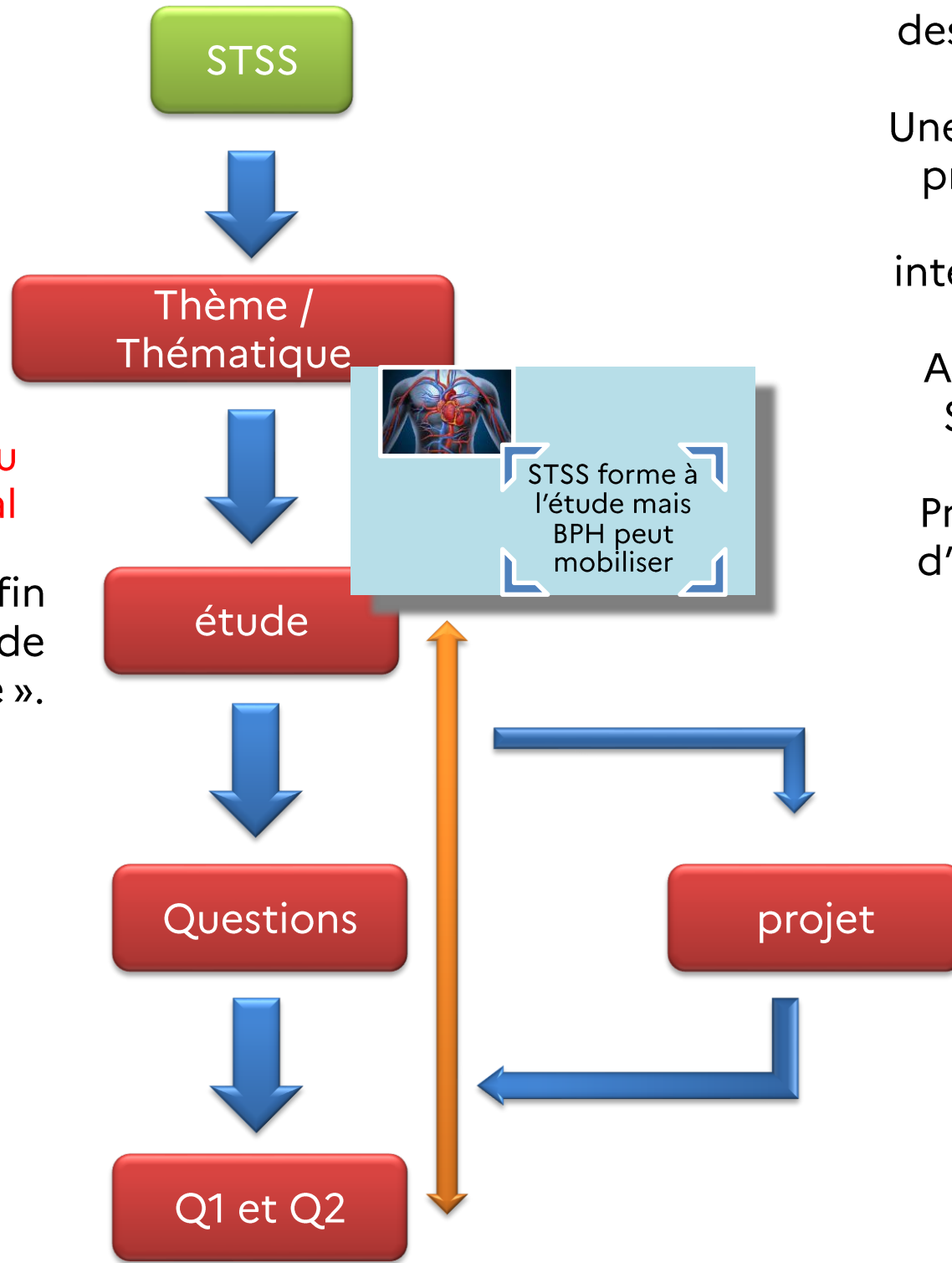
1 à 2 thématiques
Mais étude nécessaire ... 1 ?

→ Du domaine sanitaire et/ou social

« Travail intellectuel afin
d'apprendre ou de
comprendre ».

Les questions retenues doivent
permettre l'engagement de
l'élève.

L'enseignant : guide dans la
formulation des questions mais
le choix doit rester celui de
l'élève.



Quelles questions - support ?



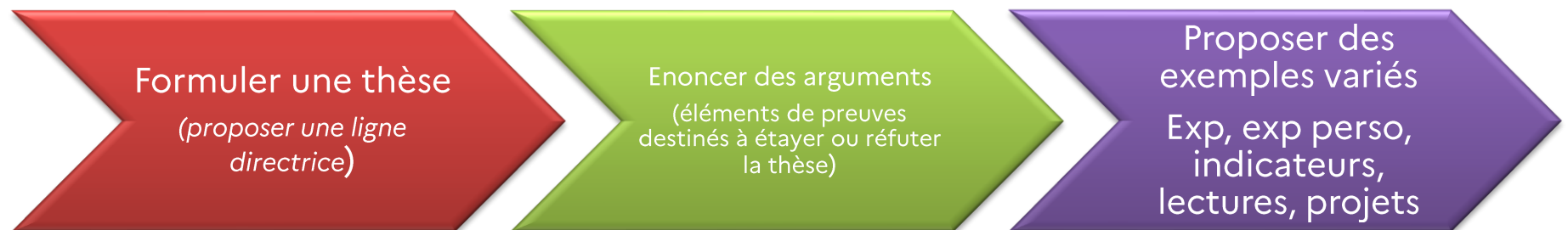
Vive : répercutions sur un enjeu de société

problématique → question ou un ensemble de questions qui donnent lieu à un débat, une contradiction, sans réponse immédiate, nécessitant une réponse personnelle sur le problème.

SITUEE : question replacée selon l'interlocuteur (spécialité ou candide)

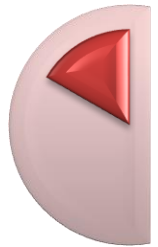
Critères de choix

- Une question prend appui sur un ou des points du ou des programmes de spécialité
- Une question est de forme interrogative
- La question appelle des recherches personnelles : étude et projet*
- La question peut être exposée en 5 min (!)
- La question peut être traitée sans support et présentée à un non spécialiste
- La question permet à l'élève d'argumenter. Elle est vive, voire propice aux controverses
- La question est personnelle
- Assez complexe pour ne pas répondre que par oui ou non, elle donne lieu à des prolongement, une réponse nuancé
- Question complexe et ouverte
- Pas forcément de bonnes réponses
- Prises de décision,



BPH et questions supports

3 cas de figure ...



BPH

expert →

questionne
le sens de
l'épreuve
et des QS

QS :: BPH

? possibilité



**BPH un
peu plus
expert
mais reste
« candide »**

QS : STSS - BPH

Qs sanitaire



**BPH
« candide »**

QS : STSS

(Qs sociale)

ÉPREUVE TERMINALE DITE « GRAND ORAL » BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SESSION 2021

Fiche à présenter impérativement le jour de l'épreuve

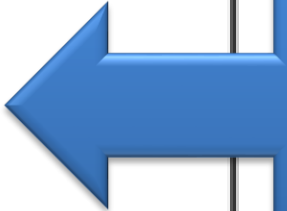
Nom : Prénom(s) :

Numéro de candidat :

Série :

Questions		Préciser sur quelle spécialité porte la question
1		
2		

Possibilité de
présenter
STSS et/ou
STSS-BPH



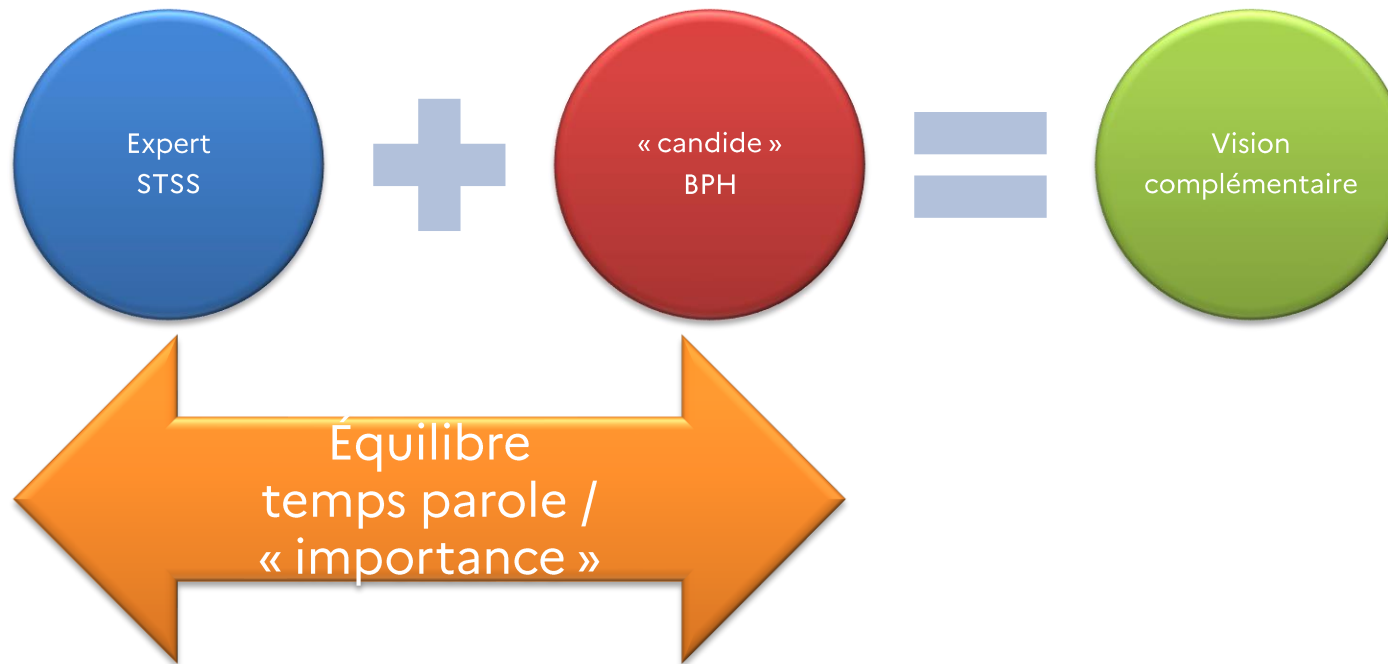
Signature :

Le candidat

L'enseignant de spécialité

Le chef d'établissement

Quelle évaluation → Quelles questions en partie 2 et 3 ?



Il ne s'agit pas d'une interrogation orale de connaissances mais d'un questionnement qui a pour objectif de chercher à ce que le candidat puisse préciser et approfondir sa réponse à la question choisie.

Compléter la grille sur :

- **La « conformité »** : des arguments sont présents →
Affirmations, raisonnements, opinions, sentiments, appuyés sur des faits
- **L'exactitude** : la véracité des arguments est prouvée
(les sources sont citées, des chiffres sont donnés). Les arguments sont clairs : les concepts et notions sont explicités et précis
- **La cohérence** : les arguments s'enchaînent de manière logique pour constituer un raisonnement. Dans l'argumentation, la liaison entre fait et connaissance repose sur des connecteurs logiques utilisés bien à propos.
- **L'intégralité** : Les arguments sont complets et accompagnent tous les propos du discours.
- **Pertinence** : Les arguments avancés sont en relation avec la problématique (argument sociétal, éthique, scientifique, économique, environnemental, économique)



Est-ce que le cd débouche sur une conclusion ?

Partie 2 : échanges

Les questions
posées doivent
permettre
d'explorer les
points manquant

- arguments exposés en adéquation avec les réponses, supposant des recherches et une préparation à cet entretien.
- Attention à l'explicitation et formalisation des questions.

- **Explicitation** : demande de reformulation et d'approfondissement de propos tenus par le candidat
- **Écho** : questions qui font renvoyer à un autre point du champ disciplinaire abordé
- **Réflexivité, démarche de travail** : ces questions amènent le candidat à revenir sur les étapes de sa démarche, sur ses motivations, sur ce qu'il en retient, etc.
- **Prise de position** : que pensez-vous de... ?
- **Contradiction, controverse** : questions sur le positionnement de l'élève/sujet, sur sa prise en compte d'arguments différents des siens
- **Ouverture** sur une thématique globale, qui sort du champ strictement disciplinaire

Les questions ouvertes sont plus propices à l'échange que les questions fermées :

- Comment... ?
- Pourquoi... ?
- Que veut dire... ?
- Qu'est-ce qui vous a amené à penser... ?

Partie 2 : vigilance

- Le Grand oral n'est pas une réplique d'épreuves orales ou pratiques de certains enseignements communs ou de spécialité. Il n'est pas une performance purement oratoire, ni une performance purement disciplinaire.
- L'épreuve n'a pas vocation à évaluer la maîtrise exhaustive des contenus disciplinaires des enseignements de spécialité sur lesquels repose l'épreuve. Néanmoins, la pertinence, la solidité et la précision des connaissances relatives à la question sont nécessaires pour garantir la qualité du discours et de son argumentation.

l'élève est capable de

- **présenter ses motivations,**
- **son cheminement,**
- **l'évolution de sa réflexion sur son projet d'orientation** (intitulé de la formation, durée de la formation, enseignements suivis, poursuites possibles...),
- **ses recherches** (Onisep, rencontre...).

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Cette grille permet d'apprécier de manière globale la pertinence de la prestation du candidat car elle combine cinq critères d'évaluation (disposition en colonne) qui, corrélés entre eux, définissent des « profils » de réussite.

Colonne 1. Qualité orale de l'épreuve

La lecture des descripteurs renvoie à la voix, à la prosodie (rythme) et au fait que sa modularité soutient le discours.

Point de vigilance : les dimensions de la **communication non verbale** ne figurent pas explicitement mais sont prises en compte dans la mesure où elles contribuent à « capter l'attention », à « susciter l'intérêt » et participent de l'engagement dans la parole.

Colonne 2. Qualité de la prise en parole en continu

Il s'agit ici du « discours » de l'élève entendu comme **sa capacité à produire des énoncés clairs, fluides, cohérents et pertinents.**

Colonne 3. Qualité des connaissances

Ce critère est en apparence le plus familier. Les descripteurs permettent aux évaluateurs d'apprécier les connaissances.

Point de vigilance : le Grand Oral ne saurait être uniquement une restitution de contenus tels qu'ils sont abordés tout au long de l'année scolaire dans les enseignements de spécialité, mais surtout comme un moment où le candidat montre son aptitude à expliciter des notions centrales y compris à destination d'un auditeur candide. Il faut donc comprendre la notion de « qualité » des connaissances comme capacité d'appropriation personnelle et de médiation, voire de vulgarisation

Colonne 4. Qualité de l'interaction avec le jury

Cette dimension est clairement explicitée alors que ce n'était pas le cas dans plusieurs modalités antérieures d'évaluation orale. Elle permet au candidat de montrer son aptitude à écouter ses interlocuteurs et à percevoir leurs intentions, son souci d'être compris, sa capacité à réagir avec à-propos aux questions qui peuvent lui être posées. Point de vigilance : ce critère ne peut être évalué favorablement que si le candidat a fait un véritable travail d'argumentation en amont ; il est donc corrélé à la colonne 5 (qualité et construction de l'argumentation).

Colonne 5. Qualité et construction de l'argumentation

Ce qui est évalué ici, c'est la capacité du candidat à raisonner en prenant appui sur une démonstration et/ou un fil conducteur, à l'articuler à des arguments pertinents. C'est aussi sa capacité à faire preuve de réflexivité, que ce soit pour le sujet choisi, son intérêt pour une poursuite d'étude ou un projet professionnel.

Les trois temps de la prestation orale (exposé, entretien, projet) sont donc appréciés dans leur globalité. Il ne saurait être question d'attribuer un nombre de points prédéterminés pour chacun d'entre eux.

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant					
Insuffisant		X		X	
Satisfaisant	X		X		X
Très satisfaisant					